

UNE LARGE GAMME D'AIDES ET SERVICES POUR TOUS VOS PROJETS DE LOCATION !

Action Logement vous propose **des solutions adaptées à votre situation** pour vous permettre de **trouver votre logement** et d'**alléger vos dépenses** :

- Recherche de logement
- Avance du dépôt de garantie
- Garantie de loyer
- Aide à la mobilité professionnelle

AYEZ LE RÉFLEXE ACTION LOGEMENT !

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur. Pour connaître les modalités, contactez-nous.

AIDE MOBIL-JEUNE®, AVANCE LOCA-PASS® et Visale sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.

(1) Les services d'offre de logements temporaires sont délivrés par Action Logement Services, des sociétés filiales d'Action Logement ou des partenaires.

(2) Les services d'accompagnement à la recherche de logement peuvent être délivrés par des sociétés filiales d'Action Logement ou des opérateurs indépendants.



LOUER



ACHETER



FAIRE DES TRAVAUX



BOUGER



SURMONTER
DES DIFFICULTÉS

CONTACTEZ-NOUS

Pour plus d'information sur les aides et services Action Logement :
www.actionlogement.fr

ActionLogement 

Action Logement Services

SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232
Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR

 @Services_AL

À LA RECHERCHE D'UNE LOCATION ?



DEP-LOUER - Crédits photos : iStockphoto.com, Goodluz - Février 2019
Ce document ne revêt pas de valeur contractuelle et a une finalité purement informative

ActionLogement 

LOUEZ PLUS FACILEMENT AVEC ACTION LOGEMENT !

Vous souhaitez déménager, vous recherchez un logement ou un garant... Action Logement vous apporte des **solutions concrètes pour vous faciliter l'accès à un logement locatif.**



JE DOIS PRÉSENTER UN GARANT

Action Logement facilite gratuitement votre entrée dans les lieux en **se portant garant auprès de votre bailleur.**

Visale, un service en ligne, **simple, rapide et 100 % gratuit !**



J'AI UNE CAUTION À VERSER

Action Logement **avance votre dépôt de garantie** au moment de votre entrée dans un nouveau logement grâce à l'AVANCE LOCA-PASS®.

Vous remboursez par petites mensualités après 3 mois de différé. **Un vrai coup de pouce face aux nombreuses dépenses à engager au moment de votre installation !**



JE RECHERCHE UN LOGEMENT À LOUER

Action Logement vous propose **un large choix de locations adaptées à votre situation** : logement social, intermédiaire ou privé, colocation, etc.



J'AI BESOIN D'UN LOGEMENT POUR UNE COURTE DURÉE ?

Action Logement vous apporte **une solution de logement temporaire⁽¹⁾ adaptée à la durée de votre séjour** : résidences hôtelières, résidences pour jeunes actifs, foyers ou résidences sociales, appartements meublés, etc.



JE DÉMÉNAGE POUR LE TRAVAIL

Action Logement **simplifie votre mobilité : financement gratuit de votre accompagnement à la recherche d'un logement locatif** par un opérateur spécialisé de votre choix⁽²⁾, prêt à taux avantageux pour faciliter votre installation et couvrir vos dépenses de frais d'agence, double charge de logement, etc.



ET SI JE SUIS EN FORMATION EN ALTERNANCE ?

Si vous avez moins de 30 ans, Action Logement **prend en charge gratuitement une partie de votre loyer jusqu'à 100€ par mois**, pour vous rapprocher de votre école ou de votre entreprise : l'AIDE MOBILI-JEUNE®.

“ J'ai trouvé le studio qu'il me fallait à deux pas de mon nouveau travail. Mais je n'offrais pas de garantie suffisante à mon futur propriétaire. Après quelques démarches sur le site visale.fr, Action Logement m'a permis de le rassurer et j'ai pu commencer mon nouveau travail à la date prévue, juste après avoir emménagé. ”
Lucie, 25 ans, a trouvé un nouvel emploi comme esthéticienne à Montpellier, à une cinquantaine de kilomètres de chez elle. Elle devait déménager pour se rapprocher de son nouveau lieu de travail.